

# Un peu de terminologie de la gouvernance Internet : multipartieprenantisme

Stéphane Bortzmeyer  
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 6 octobre 2024

<https://www.bortzmeyer.org/multipartieprenantisme.html>

---

Quand on suit des débats sur la gouvernance de l'Internet, et qu'on débute dans ce secteur, on est parfois dérouté par des termes nouveaux. Quand des gens sont en désaccord sur le « multilatéralisme » et le « multipartieprenantisme », de quoi s'agit-il ?

Il y a réellement des concepts différents, derrière ce qui pourrait sembler du jargon creux. En fait, c'est très simple :

- Un-e partisan-e du multilatéralisme préfère que la gouvernance de l'Internet (la politique, pour parler normalement) soit du ressort des États, négociant entre eux (multilatéralement), au sein d'une instance comme l'ONU ou ses annexes comme l'UIT,
- alors que celui ou celle qui préfère le multipartieprenantisme (doctrine qui est en général désignée par un mot en anglais, "*multistakeholderism*"), choisirait plutôt qu'on implique ensemble les États, les entreprises privées (enfin, leur direction, uniquement, pas les travailleurs), les associations (on dit parfois « société civile » mais c'est un terme qui inclut dans certains cas tout ce qui n'est pas l'État), les universités, etc. La plupart du temps, ces personnes vont dire que l'ICANN représente le multipartieprenantisme.

Bien sûr, les choses sont toujours plus compliquées que cela : les partisan-es des États mettent souvent sous le tapis des questions gênantes pour eux et elles (par exemple celle de la légitimité des gouvernements, notamment dans les pays qui sont de franches dictatures), et ceux et celles du multipartieprenantisme exagèrent fréquemment la représentativité des organisations qui y participent. Tout "*lobby*" qui dit « représenter les utilisateurs » ou carrément « la société civile » ne dit pas forcément la vérité.

Maintenant, vous savez l'essentiel, vous pouvez participer aux réunions FGI ou ICANN. Reste une dernière question : faut-il écrire « multipartieprenantisme » ou bien « multipartiesprenantesisme », le pluriel étant plus logique mais moins élégant ?